



HAL
open science

Des politiques de la nature à la question constitutionnelle

Brice Laurent

► **To cite this version:**

Brice Laurent. Des politiques de la nature à la question constitutionnelle. David Pontille; Vololona Rabeharisoa. Une journée avec Bruno Latour, Presses des Mines, pp.113-118, 2024, 978-2-38542-609-5. hal-04737091

HAL Id: hal-04737091

<https://hal.science/hal-04737091v1>

Submitted on 15 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des politiques de la nature à la question constitutionnelle

Brice Laurent

Politique compositionniste

A l'heure où les crises écologiques sont aussi des crises sociales et démocratiques, et, peut-être bientôt des crises de civilisation, l'œuvre de Bruno Latour invite à penser la politique à partir de la réflexion sur la nature. Pour lui, la Nature est une catégorie héritée des modernes, comme la Société, son symétrique dans la pensée du grand partage dualiste sans cesse réaffirmé et sans cesse mis à l'épreuve (Latour, 1991). De la crise climatique aux contaminations par des polluants, des hybrides sociotechniques pluralisent l'unicité de la Nature et imposent de la penser comme le résultat précaire d'une composition. Puisqu'« il n'y a pas de monde commun », alors « il faut le composer » (Latour, 2011), et c'est bien la multiplicité des associations produisant *des natures* qui invite à caractériser *un* style de politique. Ce style consiste à penser la politique comme l'art de composer, de traduire, de fabriquer en commun, pointant ainsi vers une approche caractérisée plus tard comme un mode d'existence à part entière. Dans *Politiques de la Nature* (Latour, 1999), ceci se traduit par un projet dont les visées sont explicitement constitutionnelles, et qui repose sur la caractérisation de ce que seraient des institutions permettant d'organiser la composition du monde commun. Ainsi, l'ouvrage décrit une chambre basse et une chambre haute, l'une chargée de l'identification des problèmes, une autre de leur ordonnancement : une organisation fictive qui offre une voie procédurale pour composer le monde commun.

Le procéduralisme qui fonde l'approche compositionniste dans *Politiques de la Nature* a pu être lu comme naïf, ou peut-être trop optimiste lorsqu'il suggère que des rivaux pourraient suivre les règles proposées par Latour pour composer ensemble un monde commun. Cette lecture critique a également été proposée au sujet d'*Agir dans un monde incertain*, « l'essai sur la démocratie dialogique » de Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe écrit en dialogue avec *Politiques de la Nature* et qui propose lui aussi des procédures pour l'exploration du monde commun (Callon et al., 2001). L'ouvrage de Callon, Lascoumes et Barthe fonde cependant toute possibilité de réinvention démocratique sur des situations de « concernement » qui se traduisent bien souvent par la souffrance et la violence : c'est la transformation physique des corps des malades comme le bouleversement matériel des territoires transformés par les grands projets techniques qui font émerger des « groupes concernés ». De même, voir dans la pensée de la politique chez Latour une naïveté démocratique en produirait une lecture partielle, ou partielle. Car le thème compositionniste chez Latour doit être mis en regard avec un autre, tout aussi présent dans son œuvre, si ce n'est davantage, celui de la guerre.

Politique des conflits

Dans les premiers travaux de Latour sur la science, le vocabulaire guerrier, celui de l'épreuve de force, et plus généralement de la stratégie militaire saute aux yeux du lecteur. *Les Microbes : Guerre et paix* est une illustration parlante, depuis son titre jusqu'au vocabulaire descriptif qui parcourt l'ouvrage. Les hygiénistes, « une armée peu nombreuse chargée de défendre une immense frontière », y sont « en guerre ». Mais s'ils « concentrent les forces » en un point précis, le point de passage obligatoire, alors « l'ennemi peut se trouver écrasé » (Latour, 1984, p. 51). Le vocabulaire guerrier rend compte de la fabrique de la science : tout est bon pour conquérir, pour convaincre, pour remporter les épreuves de force.

La présence du vocabulaire guerrier dans les premiers travaux de Latour est beaucoup plus qu'une métaphore. La guerre structure la réflexion politique de Latour, comme l'expose un article écrit en 2000, « Guerre des mondes, offre de paix », très évocateur et un peu contre-intuitif puisque son argument consiste à affirmer que l'incapacité des modernes à reconnaître l'état de guerre les empêchent de pouvoir parler de paix. Les modernes en effet en appellent à un juge suprême, à un arbitre qui se dresse au-dessus des conflits. Cet arbitre, c'est avant tout la « nature », telle qu'elle est décrite et analysée par la science, et dont les modernes prétendent qu'elle n'est pas elle-même l'enjeu des désaccords : « la proposition de paix ne suppose aucun conflit : les guerres ne portent jamais sur les mondes, mais seulement sur les représentations symboliques du monde » (Latour, 2000, p. 4). A l'inverse, la politique qui émerge de l'œuvre de Latour est relative aux choses elles-mêmes. Elle implique nécessairement la reconnaissance du conflit, qui voit s'affronter des ennemis profonds puisque les différences ne viennent pas de perceptions d'un monde qui serait commun, mais bien de façons diverses de constituer le monde. C'est pourquoi prétendre aller vers la paix en mobilisant des universaux censés être en dehors de la politique – la Science, la Vérité, la Nature – ne permet pas de faire de la politique. On comprend alors l'intérêt de Latour pour Carl Schmitt, pour qui la seule politique qui vaille est la politique des conflits : si ceux-ci sont censés être résolus par un arbitre extérieur (qu'il fonde son action sur des valeurs ou des connaissances), alors on quitte le domaine de la politique pour celui des opérations de police, qui sont là pour appliquer des principes extérieurs aux conflits. Au contraire, Latour considère qu'« une déclaration de guerre vaut mieux que l'espoir qu'une nature externe, connue de façon objective, assure l'accord entre des parties qui s'affrontent ». (Latour *et al.*, 2018, p. 5). C'est seulement en reconnaissant l'état de guerre que la paix pourra être envisagée. Et pour cela, il faut bien « politiser les questions de nature » (Latour, 2015, p. 493), c'est-à-dire étendre les conflits à la nature elle-même.

Problèmes constitutionnels

Les questions contemporaines que posent le dérèglement climatique et les transformations des sociétés sous l'égide de la « transition » donnent une actualité à ces thèmes, puisqu'elles forcent à la re-politisation d'une nature non plus globale et environnante, mais au cœur des actions humaines. Les conflits que suscitent les crises environnementales sont bien visibles dans les derniers travaux de Latour. Mais l'insistance sur ce thème inspire une lecture presque contradictoire avec l'approche de la

politique comme composition d'un monde commun non donné d'avance. Ainsi, des commentaires des derniers travaux de Latour insistent sur l'état de guerre face aux ennemis que sont les climatosceptiques. Ces lectures interprètent *Face à Gaïa* et *Où atterrir ?* (qui s'ouvre avec la victoire de Donald Trump) comme des appels à s'opposer frontalement à ceux qui ignorent la question climatique, à mener « une guerre schmittienne contre les sceptiques du changement climatique » (Harman, 2014, p. 114). Dans cette lecture, la politique comme composition s'articule à la politique comme affrontement, elle devient concevable une fois bien identifiés les ennemis contre lequel elle se bat – ceux qui refusent la réalité du changement climatique. Cette lecture n'est pas complètement satisfaisante. Elle suppose de s'appuyer sur un extérieur à majuscule, la Science, pour identifier un ennemi avant tout travail de composition, face auquel il ne reste que l'exclusion, l'affrontement, ou peut-être la persuasion pédagogique. Cette lecture se heurte à des problèmes pratiques : comment assurer la stabilité de l'expertise sur le climat et l'efficacité des décisions prises si la science climatique n'a d'autre façon de répondre aux questionnements qu'en mobilisant l'universalité de la science devant laquelle il n'y a qu'à se taire (Jasanoff, 2010) ? Les succès récents des mouvements populistes dans les situations où « la science » est convoquée comme recours en dehors de la politique montre que la lecture guerrière contre les climatosceptiques pourrait bien alimenter les oppositions frontales sur lesquelles elle se fonde, au risque de mettre en péril le camp qu'elle prétend défendre (Laurent et Lafon, 2022).

Une autre voie possible consiste à prendre au sérieux la réflexion constitutionnelle entamée par *Politiques de la Nature*, en s'appuyant sur le double sens du terme constitution (Jasanoff, 2011 ; Laurent, 2017) : ontologique (comment constituer des choses, des êtres et des problèmes communs ?) et normatif (comment définir des perspectives communes souhaitables et les inscrire dans des institutions légitimes ?). Mais alors que *Politiques de la Nature* proposait une réflexion théorique, une constitution entièrement neuve élaborée depuis une position qui n'a « pas d'autorité » autre que celle « d'admirer autant les scientifiques que les politiques » (Latour, 2004, p. 19), cette autre voie peut considérer le travail constitutionnel comme un ensemble d'opérations situées, parcourues de conflits et de désaccords, et embarquant les chercheurs comme les autres acteurs concernés dans la constitution des problèmes comme dans celles des institutions chargées de les traiter.

L'accent mis par Bruno Latour dans ses derniers travaux sur « ce qui est sous nos pieds », le « sol », le « territoire » est une invitation à suivre cette autre voie. On comprend bien son intérêt dès que l'on examine de près les problèmes relatifs aux dépendances matérielles qui lient les sociétés humaines aux sols, que ces dépendances soient liées à des ressources biologiques ou minérales. Les ressources minérales, par exemple, touchent à des besoins qui sont liés à la société de consommation contemporaine, leur extraction a des conséquences environnementales et sociales indéniables pour les populations qui vivent à proximité, et elles sont prises dans des chaînes de transformation industrielle qui lient la vie économique et sociale des territoires avec des activités lointaines. À ce titre, les problèmes liés aux ressources minérales forcent à politiser les questions de nature, en faire des objets de concernement, d'affrontements mêmes, qui ne peuvent que croiser descriptions de la nature et anticipation des futurs possibles pour les sociétés humaines. Ils soulèvent des questionnements constitutionnels, au double sens ontologique et normatif, nécessairement situés dans des arrangements matériels, économiques et sociaux. Ils forcent à penser dans un même mouvement la politique

comme enjeu de composition collective (des problèmes et des institutions chargées de les traiter) et la politique comme expression de conflits sur la réalité du monde lui-même.

Vers des enquêtes critiques

Les problèmes liés aux ressources naturelles sont aussi ceux de territoires à connaître, à inscrire dans des histoires humaines et des institutions sociales, et à faire vivre. Si, comme le dit Latour, les conflits écologiques portent sur un territoire qui est « fait de réseaux qui s'entremêlent, s'opposent, s'intriquent, se contredisent, et que nulle harmonie, nul système, nul tiers parti, nulle Providence suprême ne peut unifier à l'avance » (Latour, 2015, p. 514), alors le territoire peut faire l'objet d'enquêtes, et c'est par ce biais que la question constitutionnelle peut être posée. Ainsi, enquêter sur l'exploitation du bois et de l'or en Guyane Française impose de suivre les liens avec l'histoire de la colonisation du territoire et de sa mise en valeur, avec le problème du statut politique du territoire comme avec celui du statut des Amérindiens ou des orpailleurs illégaux. Ces liens sont évidents pour tous les acteurs impliqués. Des collègues et moi-même les avons suivis lorsqu'ils croisent la question des ressources du sol et du sous-sol guyanais avec les circuits internationaux de transformation et d'usage des ressources naturelles, des liens politiques entre un territoire d'outre-mer et les centres administratifs européens, des circulations entre la Guyane et ses voisins, qu'elles soient celles des orpailleurs illégaux brésiliens ou celles des Amérindiens traversant des frontières administratives. Dans ces enquêtes, nous nous sommes intéressés au problème de la connaissance, du contrôle et du soin accordé au territoire. Les exploitations des ressources minières ou forestières sont controversées pour les bouleversements qu'elles produisent, d'autant plus que la possibilité de reconstruction de la forêt tropicale est largement illusoire. Nous avons repéré des conflits portant sur l'identité même du territoire, sur qui doit l'habiter et le contrôler, sur ce qu'est son passé et ce que sera son futur. En étudiant les sites où les tensions entre exploitation du bois et exploitation de l'or sont fortes, nous avons mis en évidence ce que nous avons appelé des *conflits de valorisation* (Abdelghafour et al., 2023). Ces conflits de valorisation portent sur ce que sont les « ressources » et comment elles peuvent être fabriquées et exploitées, mais aussi sur les attachements politiques et économiques des acteurs concernés et, au final, sur ce que serait une société Guyanaise désirable.

Une enquête comme celle-ci permet de montrer que l'incertitude ontologique sur le territoire n'est pas séparable d'un ensemble de questions normatives : quel territoire pour quoi faire ? Pour bénéficier à qui ? Equipé par quelles institutions ? L'enquête porte sur les questions constitutionnelles car elle croise des dimensions ontologiques et normatives situées. Elle est critique car elle s'attache aux conflits et en montre les ramifications géographiques, temporelles et sociales. Elle est productive car en explorant les possibilités offertes par les connexions (par exemple entre les mobilisations des Amérindiens et celles d'autres communautés ; entre la question environnementale et le problème institutionnel du statut administratif des territoires d'Outre-Mer), elle contribue à problématiser le territoire et son devenir. En associant politique compositionniste et politique des conflits, ce type d'enquête s'avère stimulant pour

penser des politiques de la nature insérées dans les questionnements présents, mais aussi capables d'ouvrir des perspectives analytiques et critiques.

Références

- Abdelghafour N., Doganova L., Laurent B. 2023. Conflits de valorisation et fabrique du territoire. Tensions autour des ressources naturelles dans la forêt tropicale guyanaise. In J. Cerceau, B. Laurent (eds). *Quand la mine déborde. Enquêtes sur la fabrique des territoires miniers*. Paris, Presses des Mines, p. 97–114.
- Callon M., P. Lascoumes, Y. Barthe. 2001. *Agir dans un monde incertain*. Paris, Seuil.
- Harman G. 2014. *Bruno Latour: Reassembling the Political*. Londres, Pluto Press.
- Jasanoff S. 2010. A New Climate for Society. *Theory, Culture & Society*, 27 (2-3): 233-253.
- Jasanoff S. 2011. *Reframing Rights: Bioconstitutionalism in the Genetic Age*. Cambridge, MIT Press.
- Latour B. 1984. *Les Microbes. Guerre et paix*. Paris, Métailié.
- Latour B. 1991. *Nous n'avons jamais été modernes*. Paris, La Découverte.
- Latour B. 1999. *Politiques de la nature*. Paris, La Découverte.
- Latour B. 2000. Guerre des mondes, offres de paix. article préparé pour un volume spécial de l'UNESCO.
- Latour, B. 2011. Il n'y a pas de monde commun: il faut le composer. *Multitudes*, 45.2: 38-41.
- Latour B. 2015. *Face à Gaïa*. Paris, La Découverte.
- Latour B., Milstein, D., Marrero-Guillamón, I., & Rodríguez-Giralt, I. 2018. Down to Earth Social Movements. An interview with Bruno Latour. *Social Movement Studies*, 17 (3): 353-361.
- Laurent B. 2017. *Democratic Experiments*. Cambridge, MIT Press.
- Laurent B., Lafon, B. 2022. Quel contrat social pour l'appel à la science ? In H. Dumez, B. Loveluck, A. Mallard (eds). *Innover en temps de crise*. Paris, Presses des Mines : p. 187-197.